

## BULLETIN

DU

Musée royal d'Histoire  
naturelle de Belgique

Tome VIII, n° 28.  
Bruxelles, novembre 1932.

## MEDEDEELINGEN

VAN HET

Koninklijk Natuurhistorisch  
Museum van België

Deel VIII, n° 28.  
Brussel, November 1932.

---

### NOTES SUR LES MAMMIFÈRES

par Serge FRECHKOP (Bruxelles).

---

#### XI. — *Un grand rat de l'île Waïgeu (Nouvelle Guinée)*

##### *Uromys waigeuensis* sp. n.

1. En 1885 le Musée reçut en don une petite collection comprenant 39 oiseaux et 2 mammifères et provenant de l'île Waïgeu. L'un de ces mammifères est une femelle de *Perameles doreyana* Q. et G., espèce connue parmi la faune de l'île (1); l'autre, un grand rat, fut au moment de l'entrée erronément enregistré comme *Hydromys* sp. Le crâne se trouvant encore dans la peau, nous l'avons dégagé de celle-ci et avons pu par là nous assurer de ce que ce spécimen doit être rapporté au genre *Uromys* PETERS (1867) (2).

2. L'île Waïgeu, située près de l'extrémité occidentale de la Nouvelle Guinée, appartient à la catégorie des îles supposées faisant corps autrefois avec la Nouvelle Guinée; le monde organique de ces îles plaide d'ailleurs en faveur de cette liaison (3).

(1) DE BEAUFORT, L. F., *Die Säugetiere der Aru- und Kei-Inseln*, Abhandl. Senckenberg. naturforsch. Gesellsch., 1911, v. 34, pp. 101-115.

(2) En outre de ces deux Mammifères, le Musée possède deux spécimens du *Phalanger maculatus* (E. GEOFF.) provenant de la même île.

(3) Cf. MAX WEBER, *Der Indo-Australische Archipel und die Geschichte seiner Thierwelt*, Sonderabdruck aus den « Verhandl. der Ges. deutsch. Naturforsch. und Aerzte », Leipzig, 1902 (voir p. 12).

Il faut s'attendre à retrouver à Waïgeu des *Muridae* propres à la N. Guinée proprement dite.

Or, la faune des *Muridae* de la N. Guinée, contrairement à ce que pourrait faire supposer l'idée de la pénétration dans la Région australienne de divers rats venant d'Asie, comprend un nombre de genres inférieur à celui de genres australiens proprement dits. Ceci est cependant en accord parfait avec l'étendue considérablement moindre de la N. Guinée comparée à l'Australie, — donc, climat et milieu plus uniformes, ou, en d'autres termes, raisons de différenciation moindres.

La N. Guinée, y compris les îles avoisinantes Waïgeu, Salawati, Keï, Aru, etc., à l'Ouest, et les îles de l'Archipel d'Entrecasteaux, à l'Est, ne comptent, en fait de *Muridae* de la Région australienne, que les genres cités dans la liste ci-dessous ; parmi les espèces rapportées à ces genres nous ne mentionnons dans cette liste que celles signalées comme propres à la N. Guinée ou aux îles avoisinantes indiquées ci-dessus.

### 3. *Muridae* de la Nouvelle Guinée (4) :

4.

#### *Hydromyinae*:

- |   |   |
|---|---|
| 1. <i>Crossomys</i> THOMAS 1907.  | —* <i>moncktoni</i> THOMAS 1907.  |
| 2. <i>Hydromys</i> E. GEOFFROY 1805.  | —* <i>chrysogaster</i> E. GEOFF.<br>1805.<br><i>beccarii</i> PETERS 1875.<br><i>esox</i> THOMAS 1906.<br>» <i>illuteus</i> TH. 1922.<br><i>nauticus</i> TH. 1921. |
| 3. <i>Leptomys</i> THOMAS 1897.   | —* <i>elegans</i> TH. 1897.   |
| 4. <i>Parahydromys</i> POCHE 1906.<br>(= <i>Limnomys</i> THOMAS 1906,<br>nec <i>Mearns</i> 1905).<br>(= <i>Drosomys</i> THOMAS 1906). | —* <i>asper</i> THOMAS 1906.  |

(4) Il nous a paru utile de reproduire cette liste que nous avons dressée au cours de notre étude du rat de l'île Waïgeu, afin d'épargner le temps aux chercheurs éventuels qui désireraient s'occuper des *Muridae* de la N. Guinée. La liste dressée par LONGMAN (1916, Mem. Queensl. Mus., Brisbane, v. 5, pp. 23-45) comprend les formes d'une région plus vaste ; d'autre part, beaucoup d'espèces nouvelles doivent y être ajoutées. Le nombre d'espèces citées par JENTINK (1908 et 1911, Nova Guinea, *Result. de l'Expéd. scient. néerl.*, etc., v. 9, pp. 1-14 et pp. 165-184) correspond encore moins au nombre qu'on en connaît actuellement. Dans notre liste, les espèces-types sont citées en premier lieu parmi les formes se rapportant à chacun des genres ; elles sont en outre désignées par un astérisque.

*Murinae:*

5. *Anisomys* THOMAS 1903. —\* *imitator* TH. 1903.
6. *Cyromys* THOMAS 1910 (5). —\* *imperator* (THOMAS 1888).  
*rex* (THOMAS 1888).
7. *Dendrosminthus* DE VIS 1907(6). —\* *arocensis* DE VIS 1907.
8. *Hyomys* THOMAS 1903. —\* *meekei* THOMAS 1903.
9. *Lorentzimys* JENTINK 1911. —\* *nouhuysii* JENTINK 1911.
10. *Mallomys* THOMAS 1898. —\* *rothschildi* THOM. 1898.  
*hercules* THOMAS 1912.
11. *Melomys* THOMAS 1922. —\* *rufescens* (ALSTON 1877).  
*arcium* (THOMAS 1913).  
*bruynii* (PET. et DOR. 1876).  
*calidior* THOMAS 1922 (7).  
*gracilis* (THOMAS 1906).  
*lanosus* THOM. 1922.  
*leucogaster* (JENT. 1909).  
*levipes* (THOMAS 1897).  
*lorentzii* (JENT. 1909).  
*lutillus* (THOMAS 1913).  
*mollis* (TH. 1913).  
*moncktoni* (TH. 1904).  
*muscalis* (TH. 1913).  
*naso* (TH. 1911).  
*platyops* (TH. 1906).  
*rattooides* TH. 1922.  
*rubex* TH. 1922.  
*stalkerii* (TH. 1904).
12. *Pogonomys* A.M.-EDWARDS 1877. —\* *macrourus* A. M.-EDW.,  
1877.

(5) Le g. *Cyromys* ne devrait pas être inclus dans cette liste, les deux espèces constituant ce genre étant originaires des îles Salomon ne se trouvant pas dans le voisinage immédiat de la N. Guinée proprement dite. Cependant, étant donné que THOMAS (1910, Ann. and Mag. of Nat. Hist., (8) 6, p. 507) indique la N. Guinée comme étant l'habitat du *Cyromys*, nous ne pouvons exclure la possibilité qu'au moment où il établit ce genre, THOMAS disposait de spécimens provenant effectivement de la N. Guinée.

(6) Les données de DE VIS (1907, Ann. Queensl. Mus., n° 7, pp. 10-11) sont insuffisantes pour pouvoir juger le bien-fondé de ce nom suggestif évoquant l'idée d'une ressemblance avec les *Sicistinae* (*Dipodidae*).

(7) Sive : *stalkerii calidior* TH., 1914.

- a. Sous-genre  
*Chiruromys* THOMAS 1888(8). —\* *forbesi* TH. 1888.  
*forbesi mambatus* TH. 1920.  
*forbesi vulturinus* TH. 1920.  
*lamia* TH. 1897.  
*pulcher* TH. 1895.
- b. Sous-genre  
*Pogonomys* pr. d. — \* *macrourus* A. M.-EDW.  
*dryas* THOMAS 1904.  
*lepidus* TH. 1897.  
*loriae* TH. 1897.  
*mollipilosus* (PET. et DOR. 1881).  
*sexplicatus* JENT. 1907.  
*sylvestris* THOMAS 1920.  
*vates* THOMAS 1908.
13. *Rattus* FITZINGER 1867 (9). —\* *rattus* (L.).  
(= *Epimys* TROU ESSART 1881).  
*albertisii* (PET. et DORIA 1881).  
*arboricolus* (RAMSAY) (10).  
*assimilis* (GOULD 1857).  
*bandiculus* THOMAS 1922.  
*browni* (ALSTON 1877).  
*cænorum* THOMAS 1922.  
*colletti* (THOMAS 1904).  
*culmorum* (TH. et DOLLM. 1908).  
*doboensis* (DE BEAUFORT 1911).  
*doriae* TROU ESSART 1897.  
(= *beccarii* PET. et DOR. 1881, nec PETERS 1875).  
*exulans* (PEALE 1848).

(8) Après avoir décrit le nouveau genre *Chiruromys* (P. Z. S., 1888, p. 237) et après l'avoir ensuite considéré comme sous-genre (1897), THOMAS n'a plus insisté sur la distinction de ce groupe du genre *Pogonomys* en décrivant, en 1920, deux sous-espèces de *P. forbesi*. Comme le *Chiruromys* n'a cependant pas été franchement supprimé, nous sommes d'accord avec H. A. LONGMAN (1916) pour conserver ce nom aux trois espèces auxquelles il fut appliqué.

(9) La liste des espèces du g. *Rattus* (= *Epimys*) est dressée d'après la liste de THOMAS (1910, Ann. and Mag. of Nat. Hist. (8), 6, p. 605) et complétée par les espèces (du g. « *Mus* ») citées par JENTINK (1908 et 1911), ainsi que par celles indiquées dans le *Supplément au Catalogue des Mammifères* de TROU ESSART (1905) et par celles découvertes postérieurement.

(10) Cette espèce ne serait autre chose que *R. rattus* (L.), suivant THOMAS (*l. c.*).

- fuscipes* (WATERH. 1840).  
*gestroi* (THOMAS 1897).  
*goliath* (A. M.-EDW. 1900).  
*greyi* (GRAY 1841).  
*lutreola* (GRAY 1841) (11).  
*manicatus* (GOULD 1857).  
*mordax* (THOMAS 1904).  
*mordax tramitius* THOMAS.  
*praetor* (THOMAS 1888).  
*ratticolor* (JENTINK 1909).  
*ringens* (PET. et DORIA 1881).  
*ruber* (JENTINK 1879).  
*sordidus* (GOULD 1857).  
*terrae-reginae* (ALSTON 1879).  
*tunneyi* (THOMAS 1904).  
*vellerosus* (GRAY 1847).  
*velutinus* (THOMAS 1882).  
*villosissimus* (WAITE 1898).  
*woodwardi* (TH. 1908) (12).
14. *Stenomys* THOMAS 1910. —\* *verecundus* (THOMAS 1904).  
*arrogans* THOMAS 1922.  
*klossii* THOMAS 1913.  
*niobe* (THOMAS 1906).  
*rufulus* THOMAS 1922 (13).
15. *Uromys* PETERS 1867. —\* *macropus* (GRAY 1866).  
*anak* THOMAS 1907.  
*aruensis* GRAY 1873.  
*barbatus* (A.M.-EDW. 1910).  
*ductor* THOMAS 1913.  
*multiplicatus* (JENTINK 1907).  
*nero* THOMAS 1913.  
*papuanus* MEYER 1876.

(11) Cette espèce pourrait être comprise dans l'espèce *fuscipes*, suivant LONGMAN (*op. cit.*).

(12) Etant donné que le genre *Mus*, suivant les arguments de THOMAS (1910), doit, en ce qui concerne les *Muridae* de la Région australienne, être réservé pour le *Mus musculus* L., introduit, ainsi que le *Rattus rattus*, par l'homme dans cette région, nous avons réuni dans notre liste d'espèces du g. *Rattus* toutes celles qui n'ont pas été jusqu'à présent rapportées à l'un des dix genres des *Murinae*, autres que le g. *Rattus*, cités dans notre liste (cf. LONGMAN, *op. cit.*).

(13) Nous ne citons pas ici le *Stenomys ceramicus* THOMAS (génotype du g. *Nesoromys* THOMAS 1920), l'île Ceram étant bien éloignée de la N. Guinée.

*prolixus* THOMAS 1913.  
*rothschildi* TH. 1912.  
*scaphax* TH. 1913 (14).  
*siebersi* TH. 1923.  
*validus* PET. et DORIA 1881.

4. Comparant la liste ci-dessus avec celle de JENTINK (1908-1911), nous voyons que le nombre d'espèces signalées jusqu'à présent comme propres à la N. Guinée constitue le double de celui des formes citées par cet auteur. Ainsi la tâche de déterminer une forme appartenant à la faune des *Muridae* de la N. Guinée ne se présente-t-elle pas comme très aisée. Certaines circonstances nous ont cependant permis, en l'absence d'un matériel de comparaison suffisant, d'établir que le spécimen qui nous avait été soumis constitue une forme inédite.

Les caractéristiques des *Hydromyinae* — forme particulière des molaires, réduites d'ailleurs au nombre de deux de chaque côté des maxillaires supérieurs et inférieurs, chez trois des quatre genres propres à la N. Guinée, le bord concave de la paroi externe du foramen infra-orbital, grosse queue couverte de poils, pieds palmés à l'orteil IV le plus long, etc. — faisant défaut chez le spécimen que nous avons sous les yeux, il s'agissait de retrouver le genre auquel il pourrait se rapporter, parmi les *Murinae*.

Les caractères extérieurs, les particularités du crâne et la forme des molaires nous ont conduit à y reconnaître une forme appartenant au genre *Uromys*.

5. En ce qui concerne la taille, notre spécimen est considérablement plus grand que l'espèce-type du g. *Uromys*:

	Longueurs en mm.			
	Tête et corps	Queue	Pied	Oreille
<i>Uromys macropus</i> (GRAY)	280	335	65	35(15)
Notre spécimen ... ..	370	325	65	23

(14) En 1914, THOMAS (Trans. Zool. Soc., London, p. 320) disait que l'espèce désignée par JENTINK comme *Pogonomys multiplicatus* (vide : *Melomys*) « are probably my *Uromys scaphax* ». En 1922 (*Ann. and Mag. N. H.* (9) 9, p. 260), THOMAS les distingue de nouveau et les rapporte toutes les deux au g. *Uromys*.

(15) Cf. PETERS, W., Monatsber. der Königl. preuss. Akad. der Wissensch. zu Berlin, 1867, pp. 343-345.

Aussi, contrairement à l'*U. macropus*, la queue est-elle plus courte que le corps, tête comprise, chez notre espèce; mais une queue plus courte que le corps est propre encore à d'autres espèces rapportées à ce genre, par exemple, à l'*U. ductor* TH.

Prise isolément, la taille plus grande de notre espèce ne constitue pas une objection suffisante pour empêcher de la rapporter au genre *Uromys*, étant donné qu'à ce genre ont été rapportées des espèces de taille moindre ou plus considérable que celle de l'espèce-type (16). Toutefois notre rat se range parmi les espèces de genres de grande taille, comme on peut le constater d'après le tableau suivant :

	Tête et corps	Queue
	—	—
<i>Mallomys hercules</i> ... ..	470	+ 400
» <i>rothschildi</i> ... ..	400	+ 380
<i>Hyomys meeki</i> ... ..	390	+ 345
Notre rat ... ..	370	+ 325
<i>Cyromys imperator</i> ... ..	350	+ 258
<i>Uromys ductor</i> ... ..	325	+ > 280
<i>Anisomys imitator</i> ... ..	300	+ 320

Le *Dendrosminthus* (435 mm. + 365 mm.) est insuffisamment connu pour entrer en ligne de compte lors d'une comparaison de genres représentés la plupart par plusieurs espèces bien étudiées.

Les molaires inférieures du g. *Mallomys* étant d'un type spécial (17) qui ne se retrouve pas chez notre rat, le nombre des genres de grande taille auxquels pourrait appartenir ce dernier, est ainsi réduit à quatre (*Hyomys*, *Cyromys*, *Uromys* et *Anisomys*), dont les contours de crânes sont reproduits sur notre fig. 1.

6. Les parties occipitales et tympaniques étant détruites dans le crâne de notre spécimen (voir la fig. 2), nous ne pouvons estimer qu'approximativement la longueur de ce crâne. Aussi pour la longueur de celui-ci avons-nous pris, afin de pouvoir le comparer avec les figures de crânes des genres précités.

(16) Les espèces de petite taille, décrites comme des espèces du g. *Uromys*, mais dont la longueur du pied ne dépasse pas 43 mm., ont été rapportées par THOMAS (1922, *Ann. and Mag. of Nat. Hist.* (9) 9, p. 260) au g. *Melomys*.

(17) JENTINK (1911, *l. c.*, Pl. VII, fig. d.).

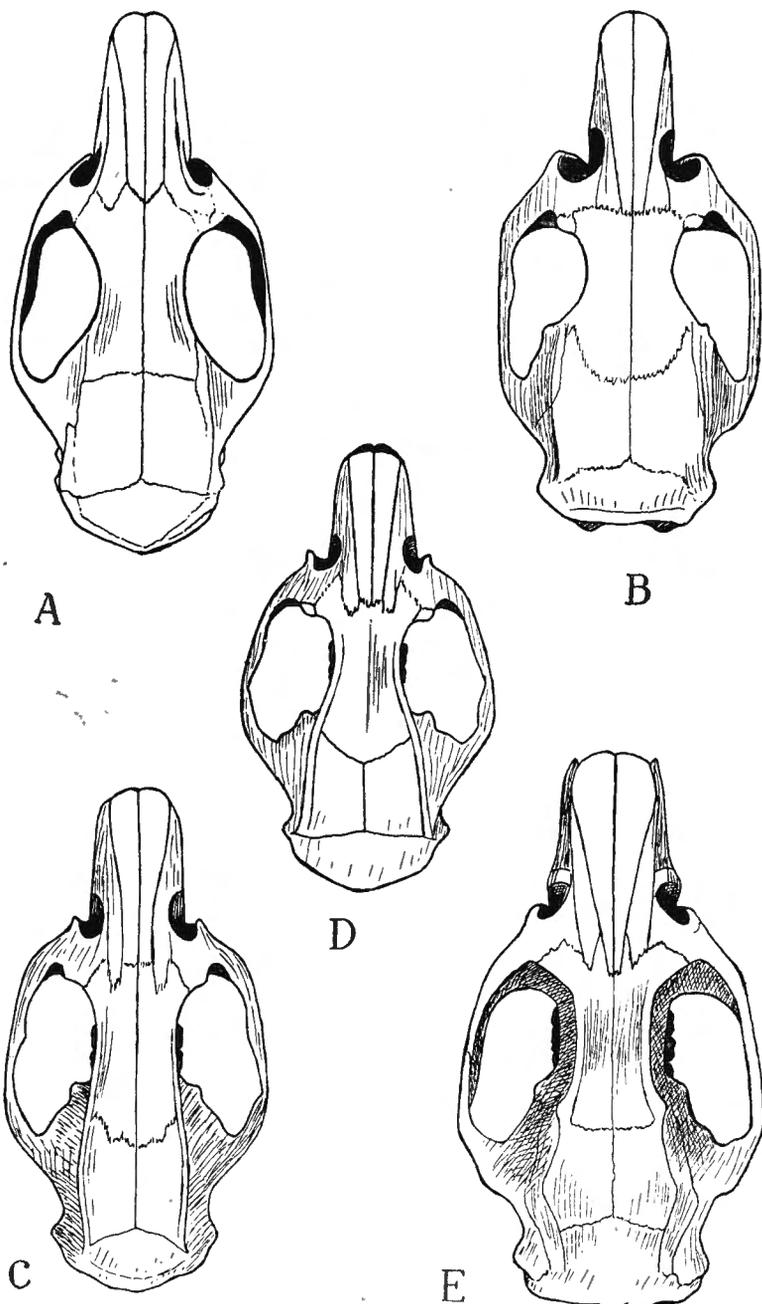


Fig. 1. Crânes de : A — *Uromys macrourus*, B — *Anisomys imitator*,  
 C — *Cyromys imperator*, D — *Cyromys rex* et E — *Hyomys meeki*.  
 (A, d'après PETERS, modifié; les autres d'après THOMAS, modifiés).

l'espace compris entre le bord des nasaux et la suture pariéto-occipitale; cette longueur est égale à 59 mm. Les points les plus écartés des arcs zygomatiques donnent la largeur maxima du crâne, 35 mm. La longueur des os nasaux est égale à 25 mm. et la constriction interorbitale fait que le front à cet endroit mesure en largeur 11 mm.

Ces dimensions permettent d'établir les proportions du crâne de notre rat et de constater que ces dernières sont environ égales à celles de crânes d'*Uromys macropus* et d'*Anisomys imitator*. Elles se distinguent le plus de celles du crâne raccourci du *Cyromys rex*.

La comparaison du crâne de notre spécimen avec les contours de crânes reproduits sur la fig. 1 montre immédiatement la grande différence existant entre le premier et le crâne du *Hyomys*, celui-ci ayant la constitution générale du crâne très massive, le museau très large, les orbites très ouvertes vers le haut, la largeur du front entre les orbites très réduite par rapport à la largeur générale du crâne, les os nasaux devenant rapidement étroits vers l'arrière, etc. Ces caractères distinguent nettement le *Hyomys* de notre rat. Les os nasaux s'amincissant vers l'arrière distinguent aussi du crâne de notre rat celui du g. *Anisomys*, qui en diffère encore par la boîte cérébrale relativement plus large, mais surtout par les arcs zygomatiques parallèles, ceux-ci convergeant vers l'avant, chez notre rat.

Les crânes de deux espèces du g. *Cyromys* se distinguent nettement de celui de notre spécimen par la présence des crêtes temporales bien marquées et par les os intermaxillaires dépassant, en arrière, les os nasaux.

D'autre part, le crâne du g. *Uromys* présente, nous semble-t-il, le plus de ressemblance avec celui de notre rat. Contour général, seulement un peu plus allongé, arcs zygomatiques légèrement convergents vers l'avant, os nasaux aux bords parallèles et élargis au-devant (cependant d'une façon plus marquée que chez l'espèce-type), vue de profil identique à celle du profil du *Uromys macrourus* (18); etc. — tout nous conduit à reconnaître dans le crâne de notre rat celui d'une espèce du g. *Uromys*. Certaines différences légères entre les photographies du crâne de notre spécimen et les dessins que donne PETERS pour l'espèce-type, ne peuvent être considérées d'une importance plus grande

(18) Cf. la fig. 6 du tableau donné par PETERS (*l. c.*) et le profil du crâne de notre rat sur la fig. 2 ci-après.

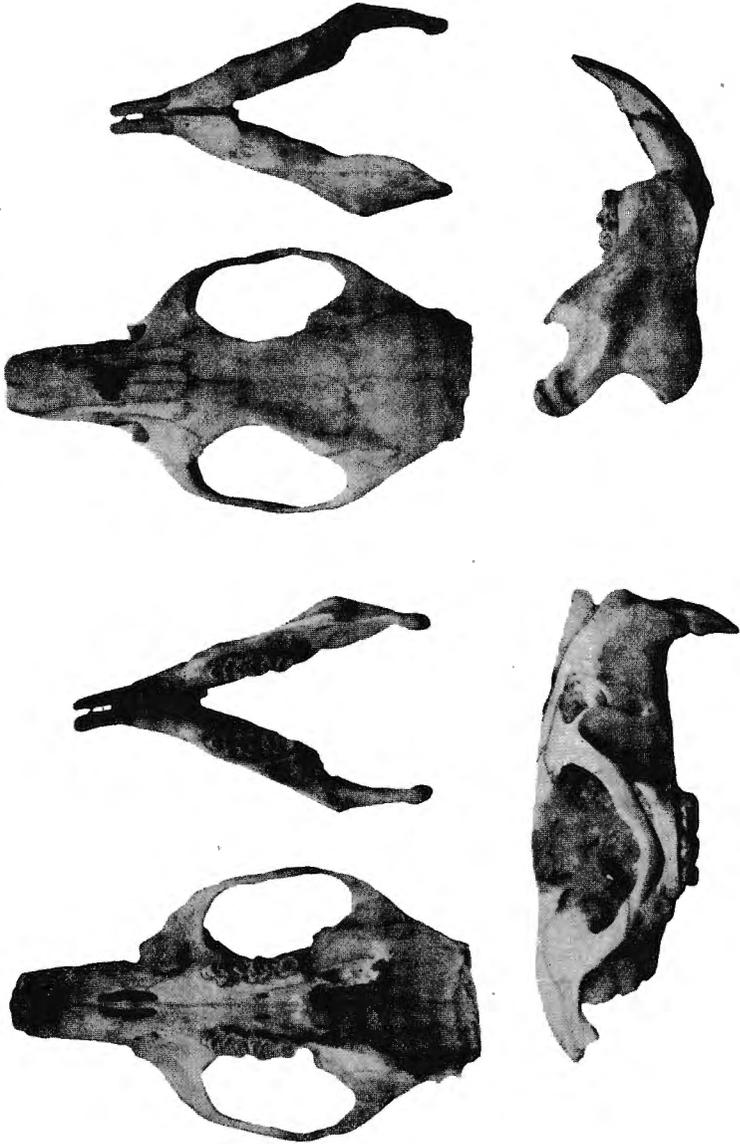


Fig. 2. — Crâne du *Uromys waigeuensis* (grand. natur.).

que celle des particularités distinguant une espèce de l'autre à l'intérieur d'un même genre. Aussi la différence pourrait-elle être attribuée au degré de précision différant entre une photographie et un dessin exécuté à la main.

7. La forme des molaires de notre rat est absolument la même que chez l'espèce-type; celles-ci sont seulement plus abrasées que chez l'individu ayant servi de modèle pour les figures données par PETERS.

Les caractères extérieurs de notre espèce coïncident presque entièrement avec ceux de l'espèce-type. En outre d'une différence de taille, notre espèce se distingue de l'espèce-type par le pelage légèrement crépu et par le fait que la queue est noire sur les deux tiers environ de sa longueur, la partie distale étant blanche-jaunâtre, tandis que chez l'espèce-type, la partie noire ne forme qu'un tiers de la longueur de la queue.

Etant donné que la taille en est plus grande que chez les espèces du g. *Uromys* connues jusqu'à présent et dont les descriptions ne s'appliquent que partiellement à notre rat, et en considérant, en outre, le lieu d'origine isolé, d'où aucun rat n'a été décrit jusqu'à présent, nous nous croyons en présence d'une espèce inconnue à ce jour et que nous proposons de désigner :

### *Uromys waigeuensis* sp. n.

Type: ♂ ad., peau et crâne; n° 589 du Registre du Musée.

Dimensions: long. du corps avec la tête: 370 mm.;

» de la queue: 325 mm., dont 200 mm. pour la partie proximale noire;

» du pied (état sec): 65 mm. (avec les griffes);

» de l'oreille (état sec): 23 mm.

Vibrissae: la plus longue mesure environ 110 mm.

Ecailles de la queue: environ 7 anneaux par 1 cm. de longueur de celle-ci.

Caractères extérieurs semblables à ceux de l'espèce-type, à l'exception des oreilles relativement plus petites que chez l'espèce-type, de relation inverse entre la longueur de la partie noire et celle de la partie blanche de la queue, et du pelage légèrement crépu, brun, jaspé de gris, et noirâtre seulement le long du milieu du dos.

Pour les dimensions du crâne et la forme des molaires voir les photographies de la fig. 1 qui présentent le crâne de l'animal en grandeur naturelle.

GOEMAERE, imprimeur du Roi, Bruxelles.